

# Conseil de développement

du  
Pays de Châlons-en-Champagne

"Un outil de participation citoyenne"



## COMMISSION 3

### Cellule de veille circuits courts alimentaires

#### REUNION DU 17 JUILLET 2013

#### COMPTE RENDU

La 3<sup>ème</sup> réunion de la cellule de veille du conseil de développement relative aux circuits courts alimentaires s'est réunie le mercredi 17 Juillet 2013 à l'Agence d'urbanisme de Châlons-en-Champagne (AUDC). Cette réunion avait pour objectif de discuter de la mise en œuvre opérationnelle de l'action de sensibilisation aux circuits courts alimentaires au restaurant interadministratif (RIA) de Châlons-en-Champagne en octobre. Il s'agissait entre autres de discuter de la répartition des tâches, financements, suites à donner, etc.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Charlotte BERTRAND, Jean-Claude HORY, Olivier LEROY, Bruno MALTHET, Guy VENAULT, Jean-Marc CHONÉ, Pauline GODART.

#### **ETAIT EXCUSEE :** Clémence MONARD

**PRESENTS : 7**

**EXCUSES : 1**

## 1. Synthèse des échanges

### Chambre d'agriculture de la Marne (CAM)

- Mène un travail de contact et d'identification des producteurs du pays châlonnais (par voie électronique et téléphonique) pouvant être intéressés par l'opération "RIA" et notamment :
  - un producteur de viande bovine (en attente de retours),
  - des producteurs d'ovins (Sommepey et Soudron),
  - un producteur de lapins (mais la question du coût du lapin est posée),
  - un maraîcher,
  - un producteur de pommes de terre nouvelles,
  - des producteurs de produits laitiers.
- 2/3 des producteurs contactés ont fait part de leur intérêt. La chambre reste en attente de retours d'autres producteurs. Ce travail de recensement alimentera un observatoire des producteurs en circuit court.
- Contacter des producteurs en dehors du Pays de Châlons (produits manquants ou capacité à fournir les quantités). Des contacts seront notamment pris en Argonne, car les producteurs argonnais ont déjà fourni la restauration collective.
- Mlle BERTRAND souhaiterait visiter le RIA avant la manifestation (réouverture début septembre).

### Suites à donner :

- ▶ Echanger avec M. LEROY au sujet du panel de producteurs pouvant s'inscrire dans la démarche, du passage des commandes auprès des producteurs et des quantités (ordre des volumes/nombre de portions).
- ▶ Cibler des producteurs qui peuvent fournir des produits bruts/finis.
- ▶ Informer les producteurs que ce type d'action peut concrètement déboucher sur des contrats réguliers avec le RIA.
- ▶ Informer les producteurs sur l'exigence en termes de traçabilité : les produits fournis pour l'opération devront être produits localement (un contrôle peut être effectué par la répression des fraudes à ce sujet).
- ▶ Effectuer une large communication sur l'opération (contacter notamment le Président du Syndicat des producteurs maraîchers).
- ▶ Informer le(s) producteur(s) présent(s) pour l'animation, qu'il(s) ne sera(ont) pas rémunéré(s) pour le temps passé.
- ▶ Faire préciser au(x) producteur(s) qui assurera(ont) la distribution d'un produit local (pommes par exemple) les conditions de leur participation afin de prévoir le remboursement.
- ▶ Animer l'exposition (dans le hall d'entrée) en installant des panneaux informatifs sur les circuits courts.
- ▶ Prévoir la présence de personnel(s) pour l'accueil des convives et l'exposition dans le hall d'entrée (sensibilisation aux circuits courts).
- ▶ Préparer un jeu permettant aux convives de remporter des produits locaux par tirage au sort.
- ▶ Elaborer un dépliant comprenant une liste des producteurs du pays qui vendent leurs produits en direct ou via un intermédiaire (marché, vente à la ferme ou autre).
- ▶ Elaborer un questionnaire (questions ciblées et fermées pour évaluer la satisfaction des convives par rapport à l'action, l'intérêt de manger des produits locaux et leurs attentes).

### Restaurant interadministratif (RIA)

- Effectue des travaux de rénovation des cuisines durant l'été (cantonnement des fumées et de réfection du sol). La réouverture du restaurant est prévue le 2 septembre.

- Rappelle les exigences du convive : avoir un bon rapport qualité/prix avec trois gammes de prix : bas/moyen/haut. Il convient de privilégier les produits du Pays de Châlons mais il est possible, pour les fromages, d'étendre à des produits régionaux (Chaource et Langres par exemple).
- Accueillera la journée de sensibilisation avec 4 points d'accueil :
  - **le hall d'entrée** : exposition et table avec documents informatifs et une personne de la CAM et éventuellement un producteur expliquant la démarche circuits courts,
  - **le self** : affichage de l'origine des produits,
  - **la sortie de caisse** : animation/dégustation avec rencontre d'un ou des producteurs et le questionnaire,
  - **la salle** : une carte localisant les producteurs du pays.
- A mené une action de sensibilisation sur les produits issus de l'agriculture biologique avec la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de Champagne-Ardenne, lors de laquelle, un questionnaire a été élaboré et pour lequel les convives étaient invités à répondre en inscrivant leur nom, numéro de badge et un tirage au sort était effectué.
- Pour inciter les convives à répondre au questionnaire et être attractif, il faudrait proposer plusieurs types de lots (petit/moyen/gros).

### **Suites à donner :**

- ▶ Se chargera des aspects pratiques :
  - mise à disposition de tables pour la diffusion des plaquettes d'information dans le hall d'entrée, pour la dégustation/distribution de produits et gestion du questionnaire en sortie de caisse.
  - mise à disposition de grilles pour l'affichage des panneaux d'exposition au rez-de-chaussée (s'adressera au Conseil général de la Marne si la CAM n'en dispose pas).
  - mise à disposition d'une urne sur la table des producteurs, en sortie de caisse pour la gestion du concours.
- ▶ Se chargera de l'affichage sur l'origine des produits dans le self et dans la salle (sur les tables avec des chevalets).
- ▶ Se chargera de la gestion du tirage au sort du concours.

### **Elior (prestataire du RIA)**

- N'a pas d'exigence particulière sur les produits bruts (hormis ceux issus des abattoirs pour le nombre et la taille des portions soit 120/150 gr par personne). Les fromages au lait cru sont possibles.
- S'adaptera en fonction des produits proposés par les producteurs.
- Effectue les commandes par informatique (pour les producteurs référencés). Dans le cadre de cette action, Elior prendra l'attache de la chambre d'agriculture pour les commandes.
- Indique que le fromage est typiquement le type de produit qui peut être référencé et être ensuite proposé à l'année au RIA. Si un produit est référencé, il fera l'objet de contrôles.

### **Suites à donner :**

- ▶ Echangera avec la chambre d'agriculture au sujet du panel de producteurs, des volumes/quantités nécessaires, et pour passer les commandes auprès des producteurs.
- ▶ Préparera des affiches informatives dans le self (avec des pictogrammes sur les entrées et desserts et des chevalets A4 sur les chaînes pour les plats), sur les tables des convives et sur le site Internet pour signaler l'action et les produits proposés (l'origine du produit et sa localisation).

### **Pays de Châlons-en-Champagne via l'ingénierie de l'AUDC**

- ▶ Communiquera sur le Pays de Châlons-en-Champagne en élaborant des panneaux informatifs (présentation du pays, rôle et missions, exemples d'actions).
- ▶ Contribuera financièrement à l'action : documents de communication, achat des produits locaux pour les lots remis aux gagnants du jeu concours.
- ▶ Réalisera la carte de localisation des producteurs du pays, carte qui sera affichée dans la salle.
- ▶ Pourra imprimer des documents : questionnaire/jeu concours, affiches au format A0.

### **Conseil régional de Champagne-Ardenne (CRCA)**

Il est rappelé que la Direction de l'Aménagement du territoire a lancé une réflexion sur les circuits courts en accompagnement des pays et qu'elle est intéressée par cette action à laquelle elle pourrait apporter un soutien financier.

Le syndicat mixte sollicitera le président du conseil régional sur la base d'un dossier descriptif et d'un plan de financement.

### **Suites à donner :**

- ▶ Solliciter le Président du Conseil régional par courrier (copie à Mme MONARD).

### **3. Synthèse des points validés**

#### **Après discussion, il est décidé :**

- De veiller à bien informer l'ensemble des producteurs du Pays de Châlons et de les sensibiliser sur la demande croissante de la restauration collective et de la grande distribution de travailler avec des produits issus de circuits courts et/ou de l'agriculture biologique. Si l'action fonctionne, elle pourrait être renouvelée et pérennisée par le RIA et contribuer à inciter d'autres sites de restauration collective (nouveaux débouchés potentiels pour les producteurs locaux).  
Dans ce cadre, le questionnaire sera conçu pour recueillir les attentes des convives du RIA en matière de développement des circuits courts.
- De porter attention à l'origine géographique des produits et de donner la priorité aux produits issus du Pays de Châlons. L'offre pourra le cas échéant être complétée par des produits départementaux et/ou régionaux spécifiques comme les fromages (ne pas dépasser les limites régionales en raison du critère de proximité).
- De convier les élus du pays à l'opération (par un carton d'invitation avec une formule au forfait : un plat et 3 périphériques), en leur précisant bien que le coût du repas est pris en charge par chacun.
- De prévoir une présence de techniciens (chambre d'agriculture – syndicat du Pays de Châlons) et de producteurs sur les stands du hall d'entrée et en sortie de caisse.
- De privilégier une communication visuelle (pas trop de texte) car le public sera pressé.
- D'informer le Conseil général de la Marne car l'action sera menée dans ses locaux et l'Etat (via le SRIAS et le Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SGAR)) car ils ont en charge la restauration.
- De convier la presse locale (journaux, radio, télévision régionale) et de prévoir la constitution d'un dossier de presse.

### **3. Calendrier**

#### **La prochaine réunion se tiendra le mardi 3 septembre à la Foire de Châlons.**

Il est proposé de se rejoindre lors du Colloque sur les circuits courts organisé par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER Champagne-Ardenne ) de 9 H à 12 H, puis de déjeuner ensemble et **se réunir sur le stand de la chambre d'agriculture à 14 H 30.**